

# WAR ZAO

## SOMMAIRE

### ÉDITO

Les vacances de Monsieur  
FALHUN

### LES AIDES A DOMICILE ET VOUS

Aides a domicile et vous  
(suite... et fin ?)

### BREVES - MDPH SOINS INFIRMIERS SUR LA PRESQU'ILE

CONSULTATION INTERNE  
CAMPAGNE DE PROMOTION  
BRASS COMPOST  
Impôts locaux  
LOISIRS

### INVITATION + COUPON REPONSE

À VOTRE SERVICE

## FINANCES ET COMPENSATION

P1 L'actualité de cette rentrée nous rappelle notre obligation de poursuivre  
P2 avec force et conviction la défense de toutes les personnes en situation  
de handicap et ceci, de façon collective.

P3 En effet, le 25 octobre dernier a été adopté en 1<sup>ère</sup> lecture au sénat, la  
proposition de loi du sénateur Paul Blanc sur le handicap. Si ce texte  
avait pour objectif d'améliorer le fonctionnement des MDPH, plusieurs  
P4 dispositions relatives au handicap ont également été examinées.

P5 Concernant les MDPH, on peut retenir l'obligation d'accueil physique  
et téléphonique fixé à 35 h hebdomadaire mais également la possibilité  
donnée à la commission des droits et de l'autonomie de siéger en formation  
restreinte. Un amendement en séance précise que ces formations restreintes  
P6 comportent **obligatoirement un tiers de représentants de personnes  
handicapées.**

P7 Dans le cadre de l'examen des dispositions relatives au handicap, cédant  
aux lobbies, le gouvernement a réintroduit la notion de dérogation à  
l'accessibilité, malgré ses deux échecs précédents. Mais de façon plus  
subtile cette fois ci puisque le texte parle, **non pas de dérogations, mais de**  
P8 **« mesures de substitutions »** pour répondre aux exigences d'accessibilité  
fixées par la loi de février 2005. On est donc loin d'atteindre les ambitions  
du programme de logement « design pour tous » porté par le « plan  
urbanisme construction architecture », pourtant intéressant. Il nous faut  
aujourd'hui convaincre les parlementaires de supprimer cette disposition  
lors de son prochain examen en séance.

Un article va permettre aux **agents reconnus travailleurs handicapés** de  
saisir le FIPHFP directement, ce qui n'était pas le cas auparavant.

L'une des dispositions de ce texte devait permettre l'élargissement de  
la PCH aux aides ménagères, ce que nous revendiquons depuis le début  
de la loi 2005 mais le gouvernement a demandé la suppression de cet  
amendement au titre de l'article 40 de la constitution (**irrecevabilité  
financière**) tout comme la demande d'évaluation financière **de ne plus  
conditionner le versement de l'AAH aux ressources du conjoint.**

Nous devons donc suivre avec attention le cheminement parlementaire  
de ce texte et tenter, nous aussi, d'être des lobbyistes aussi efficaces que  
ceux qui souhaiterait freiner l'accessibilité universelle pour 2015.

Liliane

«info CD APF 29»

Vous souhaitez être tenu informé rapidement de  
l'actualité de l'APF, d'infos pratiques et juridiques,  
inscrivez vous sur l'adresse mel du conseil

départemental : [cd-apf29@wanadoo.fr](mailto:cd-apf29@wanadoo.fr)



87, Rue de Gouesnou  
29200 BREST

☎ 02 98 42 07 70

📄 02 98 42 07 24

65, Rue de Bénodet  
29000 QUIMPER

☎ 02 98 90 06 10

📄 02 98 90 32 52

En cette journée du 5 septembre de l'an de grâce 2010, nous sommes trente cinq à quitter notre belle terre bretonne pour une petite ville sans charme, en pays chouan, appelé St Jean de Monts. Lundi 10 H, c'est le début de la promenade des demoiselles. Voilà un nom grandiloquent pour une balade en petit train dans St-Jean-de-Monts. Elle se déroule à l'ombre d'immeubles styles « cage à lapin » barrant le front de mer.

*La déception est grande chez Mr FALHUN et dévore son visage. Elle est accentuée par l'atmosphère ultra citadine que donnent ces constructions dites modernes.*

L'après-midi est consacré à la visite de Noirmoutier. Malheureusement, nous ne pouvons pas y accéder par le passage de Gois, la mer n'étant pas basse.

De plus, il se met à pleuvoir, nous restons dans le car. Et ce n'est pas l'explication de Jessica la guide sur la production du sel : le passage de l'eau de mer dans l'étier pour finir dans les œillets où le sel se cristallise qui atténue notre ennui. Et pourtant, quoi de plus noble que d'apprendre !!!

*Les yeux bleus de Mr FALHUN se demandent si à ce moment là une chanson de la « chef » Virginie aurait aggravé ou amélioré la situation.*

Puis l'heure de l'affront à la gastronomie bretonne sonne : nous mangeons une crêpe « les salines ». Donner ce noble nom de crêpe à une pâte spongieuse et sans goût est un véritable scandale, une trahison de la culture bretonne.

*Selon Mr FALHUN, c'est une tache indélébile qui marquera à jamais ce voyage.* Et toujours cette pluie qui ne lave pas cette souillure... mais qui mouillait.

Le mardi matin et le mercredi matin, rien n'est prévu au programme. Voilà pourquoi Mr FALHUN effectue ces matins-là, dans la chambre, devant le miroir, une danse du ventre vêtu de sa seule serviette de bain. A mon humble avis, c'est ce qu'on appelle un crime contre l'humanité.

Le mardi après-midi, nous visitons St Gilles Croix de Vie et ses ports. Ensuite, nous allons dans une roseraie. Nous prenons conscience de l'action du soleil sur la couleur des pétales de rose, de la combinaison pluie-soleil sur celles-ci. Nous ne déambulons pas dans le jardin de trois hectares car les roses sont fanées, dommage. Il faut se contenter de sentir des fleurs de rose coupées, sous une tonnelle où trônent des pots de confiture de rose.

*Mr FALHUN s'enivre de ces parfums avant de retrouver l'atmosphère confinée du car.*

Le mercredi après-midi, le marais vendéen est au programme, le trajet en car pour rejoindre celui-ci est fort agréable..... pour une fois. Nous visitons « le daviaud » qui est un écomusée. A noter le bon revêtement qui couvre les chemins entre les maisons basses des paysans d'autrefois.

*Monsieur FALHUN préfère se tenir l'écart du groupe avec la belle Marilynne, cela n'appelle aucun commentaire.*

Puis nous nous dirigeons vers un atelier ostréicole « le Cap Horn » pour y déguster de bonnes huîtres creuses et écouter une petite info sur l'élevage de celles-ci.

*Chose inhabituelle, Mr FALHUN se « tient » bien lors de la dégustation et il n'oublie pas de nous rappeler qu'un éleveur d'huîtres est un ostréiculteur, qu'un éleveur de moules est un mytiliculteur et qu'un éleveur d'huîtres et de coquillages est un conchyliculteur.*

Le jeudi matin commence par un réveil à l'aube et nous allons au Puy du Fou. Nous y resterons toute la journée.

La visite commence par le spectacle « mousquetaire de Richelieu », un spectacle de qualité.

C'est plaisant de voir évoluer des mousquetaires à cheval sur une scène légèrement inondée. Cette onde créée par leurs déplacements se mêle à celles que provoquent les danseuses. Le phénomène visuel est d'autant plus grand que des rayons de lumière, de différentes couleurs, se reflètent sur l'eau.

Elle se poursuit par « les Vikings » ; C'est l'attaque d'un village et de sa seigneurie le jour des noces du seigneur des lieux. Des spectateurs sont choisis pour faire partie des figurants. C'est une belle plongée dans le IX siècle.

Nous déjeunons dans un des trois restaurants du parc « le bistrot »

L'après-midi, nous voyons « le secret de la lance » ; nous voilà transportés au début du XV siècle, à l'époque de Jeanne d'Arc. Elle charge une jolie bergère de défendre la cité alors que le maître des lieux s'en va guerroyer contre l'anglais avec Jeanne. Mais elle laisse à la gardienne de moutons sa lance aux pouvoirs magiques...

*Une arme qui nous serait bien utile pour atteindre notre but, à savoir une France entièrement accessible en 2015.*

Le vendredi est la journée de repos où Mr FALHUN et moi, avec quelques camarades, en profitons pour faire un sauna.

Le samedi débute aussi par un départ de bonne heure.

En effet, nous partons pour l'île d'Yeu. Une petite île bien sympa avec ses petites maisons basses où les volets sont peints avec le reste de peinture qui a servi pour peindre les bateaux.

*C'est un temps que les moins de 50 ans ne peuvent pas connaître... selon Mr FALHUN.*

La côte Est, face au continent, sableuse donc plus douce ; contraste avec une côte Ouest, face à l'atlantique, rocheuse et plus sauvage.

Le dimanche matin, nous regagnons notre Bretagne.

*Mr FALHUN redevient mon ami Jo pour déplorer avec moi un accueil du belambra pas toujours chaleureux.*

**Bruno GUERNALEC**

# Les aides à domicile et VOUS

Vous avez été nombreux à répondre, en mars dernier, à un questionnaire sur les services d'aide à domicile. Ce questionnaire, intitulé « L'organisation de votre aide à domicile » résultait d'un engagement pris par les responsables APF, lors de l'assemblée départementale 2009, de mener une enquête auprès de vous, adhérents du Finistère, et auprès des Services d'Aide à la Personne à domicile (appelons les SAP) tels qu' l'ADMR, AD 29, Mutuelles de Bretagne, ADAPA (pour ne citer que les principaux) et auprès des responsables de la politique du maintien à domicile en Finistère, tels que le Conseil Général et la Direction du Travail (DDTEFP) à QUIMPER.

Il s'agissait de repérer les problèmes, dont certains d'entre vous s'étaient fait l'écho auprès de la délégation, de nommer ces problèmes et surtout de les chiffrer, les quantifier, afin de pouvoir proposer par la suite des améliorations de fonctionnement possibles aux SAP du Finistère.

Nous nous étions engagés à vous faire partager les résultats de cette enquête, les voici donc organisés en 5 thèmes :

- les heures d'aide
- le lien de l'adhérent avec son service
- le lien de l'adhérent avec son ou ses intervenants
- le remplacement des intervenants
- l'aide familiale

## Tout d'abord, une vue des personnes ayant répondu au questionnaire :

La majorité des adhérents ayant répondu au questionnaire (qui sont en majorité des femmes de plus de 60 ans) représentent une population située autour des agglomérations de QUIMPER et BREST. Seul 20% de cette population habite en milieu rural et 54% des personnes qui répondent vivent seules.

Les adhérents utilisateurs d'aide à domicile emploient à 40%

à un service d'aide à domicile en prestataire et 1/4 d'entre eux emploie une ou deux personnes en direct.

Ce sont les SAP de titre associatif (ADMR, AD29) les plus souvent cités.

Une personne sur trois déclare ne pas avoir eu le choix de son SAP, et 70% des répondants n'ont pas testé la concurrence

1<sup>er</sup> thème : **Les heures d'aide** :

## Le financement et la répartition des heures :

Les adhérents APF sont près de 34% à déclarer financer leur aide à domicile avec la PCH, puis avec de l'apport personnel. Ces heures d'aide se répartissent majoritairement dans des tâches ménagères (avec gestion du linge et des courses) puis de l'aide au repas et de l'aide à la personne (lever, coucher, toilette, habillage). L'aide à la vie sociale demeure marginale.

Presque 90% des répondants sont satisfaits par cette répartition.

## Le nombre d'heures :

Un peu plus d'une personne sur 3 n'est pas satisfaite du nombre d'heures qui lui est accordé.

## Le choix des heures :

Les répondants bénéficient à 91% d'heures de jour et déclarent à plus de 69% avoir choisi leurs horaires. Ce choix est plus facile en milieu urbain qu'en milieu rural.

45% des adhérents déclarent que les horaires sont difficiles à changer.

1/4 des personnes faisant appel à un service en prestataire ne sont pas satisfaits de l'amplitude horaire proposée.

30% des répondants sont intéressés par des horaires à la demie heure  
72% des adhérents déclarent que le temps de trajet de l'auxiliaire n'est pas pris en compte dans le nombre d'heures d'aide.

2<sup>ème</sup> thème : **le lien adhérent/SAP**

## L'entretien individuel :

30% des personnes affirment ne pas avoir eu d'entretien individuel pour définir les modalités d'intervention de l'auxiliaire.

## Le contact avec le SAP :

85% des répondants n'ont pas de problème pour contacter le SAP. Une personne sur 3 n'a pas de personne référente à contacter en cas de problème.

Une amélioration de la qualité du service rendu est notable dans les deux cas (au vu des réponses différentes des personnes employant un service depuis plus de 10 ans et ceux employant un service depuis moins de 10 ans).

Personne « oubliée » : A la question 37 « Avez-vous déjà été « oublié par le service ? », on apprend que : 30% des adhérents déclarent avoir déjà été oubliés par leur SAP ! C'est beaucoup !

Et ce sont plutôt les SAP des grandes villes qui « oublient » leurs bénéficiaires.

## Le Conseil de Vie Sociale :

Les adhérents APF semblent ignorer la possibilité d'existence d'un CVS dans leur SAP.

## Le questionnaire de satisfaction :

76% des répondants déclarent ne pas disposer d'un questionnaire de satisfaction annuel. Comment les SAP évaluent-ils le degré de satisfaction de leurs bénéficiaires ? La question reste posée.

## Les tarifs :

Le tarif d'une heure d'aide en emploi direct est de 9 à 13 € alors que l'heure d'aide en prestataire s'établit en Finistère autour de 20 €.

## Aides à domicile ...

### 3<sup>ème</sup> thème : Le lien de l'adhérent avec ses intervenants :

#### Le nombre d'intervenants :

C'est l'emploi en prestataire qui fait intervenir le plus d'intervenants au domicile des personnes handicapées.

¼ des personnes en prestataire ne sont pas satisfaites par le nombre d'intervenants qu'ils reçoivent, il y a trop de personnes à intervenir à leur domicile

#### Le choix de l'intervenant :

32% des répondants disent avoir choisi leur (s) intervenant (s) tandis que 68% ont vu leur (s) intervenants (s) leur être imposés.

76% des adhérents APF souhaitent avoir ce choix

#### La prestation de l'intervenant :

Le questionnaire proposait d'évaluer le travail des intervenants en cochant des cases allant de « très satisfait » à « très insatisfait ». Les résultats obtenus ont montré une forte proportion de personnes globalement satisfaites.

Ainsi les questions concernant l'attitude de l'intervenant à votre égard : ponctualité, respect, écoute, réactivité, ont montré que 90% des personnes disent en être « globalement satisfaites ».

Les questions concernant les aides techniques telles que le lève personne, le fauteuil et le respirateur occasionnent plus de réponses « assez satisfait » et « non satisfait » : fauteuil = 13% insatisfaits et 35% assez satisfaits, lève personne : 15% globalement non satisfaits.

Dans les questions concernant le travail de l'intervenant comme la conscience professionnelle, l'autonomie dans le travail, la compétence de l'intervenant ou la préparation du repas, on note une part importante de réponses « assez satisfait » ce qui laisse à penser que certains intervenants donnent toute satisfaction quand d'autres ne sont pas à la hauteur de la tâche.

### 4<sup>ème</sup> thème : Les remplacements :

Les adhérents ne sont pas satisfaits des remplacements de leurs auxiliaires habituels (et ce n'est pas une surprise !).

45% des répondants trouvent que les remplacements sont fréquents et 74% d'entre eux déclarent que l'intervenant ne se présente pas au domicile de la personne handicapée avec son remplaçant.

Seules 42% des personnes sont satisfaites de la prestation du remplaçant, et ce sont plutôt les personnes en prestataire qui ne sont pas satisfaites de leurs remplaçants.

### 5<sup>ème</sup> thème L'aide familiale :

63% des répondants sont aidés par leur famille à

domicile. C'est le cas des personnes les plus jeunes notamment. Il s'agit d'une aide quotidienne, pour 56% d'entre eux, et c'est une aide de la mère qui est la plus fréquemment citée.

Au vu des résultats de cette enquête, les recommandations des pratiques à améliorer ou consolider pouvant être proposées aux SAP sont les suivantes :

- Favoriser la communication SAP/bénéficiaire en développant les entretiens préalables à l'intervention
- Consolider le contact en garantissant au bénéficiaire le principe de la personne référente (un nom d'une personne en particulier donné à l'utilisateur que l'on peut joindre en cas de problème, qui est au courant de chaque situation personnelle)
- Penser à la mise en place des CVS et des questionnaires de satisfaction
- Penser des horaires d'intervention au plus près des besoins de l'utilisateur
- Ajuster les plannings d'intervention des salariés pour diminuer le renouvellement trop important des intervenants, et essayer de donner le choix de l'intervenant au bénéficiaire
- Favoriser la formation des intervenants (aux aides techniques notamment)
- Tenter de diminuer les remplacements et former les remplaçants.

**Merci de votre participation** : Les résultats de cette enquête permettent d'avoir des éléments chiffrés de discussion avec les services, pour concevoir avec eux un accompagnement toujours plus performant au plus près de vos attentes.

**Irène GUEGUEN**

A la vue de ces résultats, de l'analyse que nous pouvons en faire, des démarches vont être entreprises pour améliorer le fonctionnement de ces services.

En effet, il serait imprudent de conclure d'emblée à une satisfaction majoritaire de la part des personnes ayant répondu. Par exemple, une analyse plus précise montre que ce sont les personnes ayant le plus besoin d'heures, donc les plus dépendantes des services qui sont les plus insatisfaites des horaires ; quoi de plus normal après tout : il est plus important d'avoir le choix de l'heure de son lever et de son coucher que d'avoir le choix du passage de l'aide ménagère pour l'entretien de son logement.

A travers cet exemple, il nous semble important d'approfondir les demandes des personnes les plus dépendantes des services afin d'améliorer la qualité du service rendu ; nous solliciterons un certain nombre d'entre vous pour y travailler ; vous pouvez également vous proposer pour cette réflexion.

**Thierry DUVAL**

## BRÈVES

→ **La délégation** a été sollicitée par le groupe scolaire « La Croix Rouge » à BREST pour être partenaire durant l'année scolaire 2010-2011.

Une initiative intéressante qui nous permet de sensibiliser un nombre important de jeunes puisque 120 classes vont bénéficier des interventions de Annaïck – Hélène – Thierry – Fabrice – Jacques – Florian et Gilbert. Merci à eux.

→ **Le Conseil Départemental** a souhaité rencontrer régulièrement les adhérents dans chaque secteur géographique du département.

Depuis 1 an et demi de telles rencontres sont organisées qui sont à chaque fois des occasions pour chacun d'exprimer ses souhaits, ses difficultés et de proposer des actions ou des interventions de l'APF. Début octobre, une rencontre d'adhérents a eu lieu à LANDERNEAU.

Les principaux sujets évoqués ont été l'accessibilité, l'aide humaine et les actions de rencontre organisées par la délégation.

D'autres réunions similaires sont programmées à CONCARNEAU, BREST, QUIMPER...

→ Le 29 septembre dernier, le **SESSD** a inauguré ses nouveaux locaux quimpérois, rue Jacques le Viol, dans le quartier de la Terre Noire ; plus vastes et surtout plus accessibles, ces locaux permettent un accueil plus chaleureux et confortables des familles et un travail plus agréable pour le personnel.

Rappelons que le SESSD (Service d'Education et de Soins spécialisés à domicile) du Finistère installé à BREST et QUIMPER accompagne 63 enfants sur leurs lieux de vie (école, domicile...) (30 enfants sont en attente !).

Ce service a depuis ce mois de septembre un nouveau directeur en la personne de Steeve DESANGLOIS qui remplace Georges JEZEQUEL, appelé à de hautes fonctions à l'APF.

→ Le lendemain, 30 septembre, les résidents, les familles, leurs amis, fêtaient avec le personnel de l'établissement les 25 ans de **Kerlivet** et la fin des travaux importants de rénovation des locaux.

**Une journée conviviale et souriante placée sous le signe de la musique et de la bonne chère a permis à tous de fêter dignement cet événement.**

## La MDPH du Finistère

met en place des permanences d'accueil à :

**MORLAIX** : tous les jeudis après-midi de 14 H à 16 H 30 dans les locaux du Centre Départemental d'Action Social 21 Rue du Poulfanc

**BREST** : tous les vendredis matin de 9 H 30 à 12 H dans les locaux du Centre Départemental d'Action Sociale – Rive Droite, 25 Rue Anatole France

**RAPPEL** : La CNSA propose depuis 2006 à chaque usager d'exprimer son avis sur le fonctionnement de la MDPH

Ce dispositif peut être alimenté en continu par des questionnaires remplis

- sur internet directement à l'adresse :

<http://www.satisfactionmdph.fr>

- sur format papier (disponible à la MDPH et à la délégation).

**Si vous avez eu affaire à la MDPH dans le trimestre écoulé, faites connaître votre point de vue. Vous contribuerez ainsi, espérons le, à améliorer le fonctionnement**

## SOINS INFIRMIERS en presqu'île

Après une forte mobilisation de personnes vivant sur la presqu'île de CROZON et de différents professionnels ces derniers mois, 4 places de SSIAD (Service de Soins Infirmiers à Domicile) ont pu être créées à l'AD29 de CROZON fin août 2010, pour des personnes handicapées de moins de 60 ans ;

Ce service est dirigé par Madame FLOC'H, comme le SSIAD personnes âgées déjà existant et la coordination est assurée par Madame LE MELLOTT, infirmière.

Des aides-soignantes peuvent intervenir au domicile des personnes, jusqu'à 7 jours sur 7 pour une aide pour le lever, la toilette, l'habillage... La personne conserve son infirmier ou infirmière habituel pour tous les actes techniques (qui sera alors rémunéré par le SSIAD).

Si vous souhaitez d'avantage de renseignements ou prendre un rendez-vous, vous pouvez contacter le 02.98.26.20.60.

N'hésitez pas à les contacter...

Stéphanie CHALUT

[SAVS APF](#)

War Zao novembre 2010 - P5

## CONSULTATION INTERNE

Le prochain Congrès de l'APF se tiendra à BORDEAUX du 4 au 6 mai 2011 sur le thème de « *L'évolution du projet de l'APF au regard de l'évolution des politiques économiques et sociales* »

Les participants auront durant ces trois jours la lourde mais passionnante mission de tracer les grandes lignes de ce que sera l'APF de demain, de définir les contours de notre projet associatif 2012-2017 et de notre plan stratégique national pour adapter, le cas échéant, l'organisation de l'association. Ce qui pourrait constituer notre « projet d'orientation » à adopter au Congrès.

Mais pour atteindre cet objectif, trois jours de travaux et un millier de congressistes ne sauraient suffire !

Et c'est bien l'ensemble des acteurs de l'association qu'il convient d'interroger et de mobiliser en amont sur l'avenir de notre maison commune afin que les conclusions du Congrès soient aussi celles de chacun.

Avec le comité de pilotage du congrès, nous avons défini une méthode afin de recueillir l'avis du plus grand nombre tout au long de notre démarche.

Nous proposons que chaque acteur de l'APF (adhérent, usager, salarié, bénévole) réponde à un questionnaire sur Internet

[www.enqueteifop-apf.com](http://www.enqueteifop-apf.com)  
et expose ainsi ses points de vue, ses préférences, ses ambitions pour l'APF de demain.

Vous avez jusqu'au 30 novembre pour répondre à cette enquête.

Sur simple demande, nous vous la ferons parvenir en version papier.

**Thierry DUVAL**

**War Zao novembre 2010 - P6**

## CAMPAGNE de PROMOTION

L'APF va lancer prochainement une campagne de promotion destinée à faire connaître l'APF,

Le message de cette campagne est très généraliste et résume tous les combats de l'APF.

« **Notre vie doit-elle se limiter aux places qui nous sont réservées ?** »

Dans les semaines à venir, vous aurez l'occasion de visualiser des spots, d'entendre des messages radios et de voir des affiches portant ce message.

**D'ores et déjà, les villes de BREST, QUIMPER, DOUARNENEZ nous ont donné leur accord pour des emplacements gratuits.**



## Impôts Locaux

Après plusieurs autres communes (Crozon- Lesneven- Châteaulin- Fouesnant- Pleven- Plourin les Morlaix entre autres), Brest Métropole Océane vient d'octroyer un abattement de 10 % sur la valeur locative des habitations soumises à la taxe d'habitation.

Cet abattement concerne entre autre les personnes handicapées titulaires de l'AAH ou d'une carte d'invalidité.

Attention : pour bénéficier de cet abattement sur la taxe d'habitation 2011, vous devez demander un imprimé au Centre des Impôts dont vous vous dépendez et le leur renvoyer avant le 1 Janvier 2011.

## BRASS'COMPOST

Vous êtes sensibles au bien-être de la planète. Vous triez vos déchets.

Faites l'acquisition d'un brass compost. Ce « gros ressort » permet d'oxygéner et de transformer vos déchets végétaux en un amendement bio : le compost.

Autre intérêt et non des moindres : ce **brass compost** est fabriqué par les travailleurs de l'ESAT APF à QUIMPER. Son prix : **18 €**.

**ESAT de l'Odet**

2 Rue du Docteur Picquenard,  
QUIMPER  
02.98.90.29.24

[brass-compost@orange.fr](mailto:brass-compost@orange.fr)



## LOISIRS

À la demande de plusieurs d'entre vous, une **initiation au théâtre** se met en place à BREST,



et des séances de **Yoga-relaxation** ont lieu cette année encore à QUIMPER.

Il reste des places, si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à appeler la délégation.



# REPAS de FIN D'ANNÉE

C'est avec grand plaisir que nous vous invitons à notre traditionnel repas de fin d'année. **DIMANCHE 19 DECEMBRE (12 H 30)**, pour la première fois depuis bien longtemps, les **Morlaisiens** accueillerons cette journée conviviale dans leur beau pays

Nous déjeunerons au Restaurant l'ALBATROS – Coat Menguy – Route de LANNION.

Pour 20 €



Préparez vos carnets de chants, votre bonne humeur et renvoyez nous le coupon-réponse ci-dessous au plus vite



## .COUPON-REPONSE A RETOURNER A LA DELEGATION

Nom.....Prénom.....

Adresse.....

.....

Nombre de personnes .....

**N'a pas de moyen de transport**

**Se rendra directement à MORLAIX**

# La Délégation Départementale

**Brest**

☎ 02 98 42 07 70

**Quimper**

☎ 02 98 90 06 10

*Thierry DUVAL, Directeur*

*Lénaïg LE BOT*

*Annie MOCAER*

Attachées de Délégation. Elles assurent l'accueil à la Délégation

*Gaëlle CLOATRE*

*Sébastien LE BRAS*

Animateurs - Avec les adhérents, ils organisent les loisirs

## Le Conseil Départemental

Il définit et met en œuvre la politique de la Délégation APF 29 dans le département. En sont membres élus par les adhérents : *Liliane LE PINVIDIC* (représentante), *Farid KÉBIR* (représentant adjoint), *Marc DUFEIL*, *Jean-Michel MINOT*, *Bruno GUERNALEC*, *Maria MOURA*, *Bernard le GUILLOU*, *Jean KERIVEL*, *Michel FLOQUET*, *Jacky LAURENT*, *Jean-Luc RIOT*, *Michel LAPAQUETTE*, *Jean-Yves BAUDRY*, *Jacques ROUVEAU*, *Stéphane LAMBERT*.

## Les responsables et représentants

*Marc DUFEIL*, *Jean-Noël COURTOIS* et *Jacques LE FORESTIER* veillent au respect de la réglementation en Commission Accessibilité et Tourisme.

*Maria MOURA*, *Catherine BUNEL* et *Yvonne CONQ* siègent à la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées où ils représentent les personnes handicapées.

*Anne Françoise MIOSSEC*, et *Jean-Luc RIOT* organisent et animent des rencontres à l'intention des personnes atteintes de Sclérose En Plaques.

*Annaïck RISCH* anime un réflexion et une action avec les personnes présentant des difficultés de communication.

*Bernard Le GUILLOU* représente les usagers à OHÉ-PROMÉTHÉE/CAP EMPLOI

## Les Services et Établissements APF 29

### Le Service d'Accompagnement à la Vie Sociale

☎ 02 98 42 64 71

#### Les Foyers

Keraman à Quimper ☎ 02 98 65 11 11

Kerlivet à Brest ☎ 02 98 41 69 15

### Les Services d'Éducation et de Soins Spécialisés à Domicile

Brest ☎ 02 98 47 63 83, Quimper ☎ 02 98 53 06 81

#### L'Établissement de Service d'Aide par le Travail

Quimper ☎ 02 98 90 29 24

L'Entreprise Adaptée Briec de l'Odet ☎ 02 98 59 58 09

## CARNET DE FAMILLE

Nous adressons toute notre sympathie à la famille et aux proches de :

Jean-Michel LE BIHAN de CARHAIX

Mme QUEREL de PLOUGONVELIN

Mme JOSEPH de QUIMPER

M. PHILIPPOT, père de Jean-Luc, de QUIMPER

M.Louis PLOE de GOUEZEC (ancien directeur de l'Atelier Protégé)

Mme LE BRIS, maman d'Olivier de BREST

Mme PETTON, maman de Malou MERABET

M.LE CORRE de BREST

M. GREGOIRE de BREST

Mme DOARÉ Annick de DOUARNENEZ

Mme Renée TERRIEN de MORLAIX

**Pour un mouvement plus fort, adhérez et faites adhérer !**



### Cotisation 2010

à envoyer à la délégation

Prénom : .....

Nom : .....

Adresse : .....

.....

◆ Cotisation simple :

25 €

◆ Cotisation et abonnement FAIRE FACE :

46 €

APF - Délégation du Finistère